

Le président annonce des mesures d'économies strictes



Le Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Déchets Ménagers de Moselle Est devrait se recentrer sur les activités de transport et traitement des déchets. Le nouveau président veut liquider les sociétés privées qui gravitent autour du syndicat. Photo archives RL/Philippe RIEDINGER

Le président annonce des mesures d'économies strictes

Vu l'état d'urgence dans lequel se trouvent les finances du Sydeme, Roland Roth a annoncé des pistes d'économies, notamment sur le fonctionnement du syndicat.



Roland Roth, président du Sydeme depuis le 30 avril 2019. Photo RL/Thierry NICOLAS

■ Départs non remplacés

Sept à huit salariés sont partis ces derniers mois. Ils ne seront pas remplacés.

■ Réduire les frais

Le président se prononce pour une réduction des frais, notamment de véhicules et de téléphones. Objectif : économiser 750 000 € par an. Il pense aussi minorer les coûts d'entretien du matériel de 200 000 € en favorisant la location plutôt que le leasing.

■ Mutualisation avec Metz et Thionville

Roland Roth estime qu'il y a 1,3 M€ à économiser en se rapprochant des collectivités de Metz et Thionville pour mutualiser les moyens en matière de traitement des déchets.

■ La forêt du Guensbach à vendre

Le président propose la cession d'actifs du syndicat. Un quai de transfert pourrait être cédé à la communauté de communes du Pays de Bitche. Roland Roth évoque la possibilité de vendre la forêt du Guensbach, propriété du syndicat. Les anciens dirigeants du Sydeme envisageaient la création d'une ferme énergétique sur ces 40 hectares à Morsbach. Un déboisement avait débuté et suscité la polémique. Projet abandonné.

MAUVAIS PAYEUR : SUEZ ATTAQUE LE SYNDICAT EN RÉFÉRÉ

Depuis sa prise de fonction à la présidence du Sydeme, Roland Roth est allé à la rencontre des partenaires économiques. Le but : « Rétablir la confiance perdue. » Il faut dire que le syndicat des déchets ménagers de Moselle Est s'est avéré un bien mauvais payeur. Ainsi, l'entreprise Suez, qui assure l'enfouissement d'une partie des déchets à Tétting-sur-Nied, avait saisi la justice pour défaut de paiement en 2017. À l'époque, le Sydeme avait dû régler en catastrophe 964 000 €. Il faut croire que l'ardoise n'est pas encore totalement effacée. Le 23 avril 2019, un recours a été introduit par Suez Nord Est sous la forme d'un référé provision de 406 100 €. La chambre régionale des comptes estime que, quelle que soit l'issue de la procédure, il y aura 4 000 € de frais. Roland Roth considère qu'il faut provisionner 410 100 € pour faire face aux risques de condamnation. Le président du Sydeme estime qu'il faut mettre en place des provisions conséquentes, à hauteur de 4 M€, pour intégrer les risques financiers similaires.

PORTES OUVERTES D'EXCEPTION

CENTRE LA ROTONDE - SARREGUEMINES



Samedi 5 et dimanche 6 octobre

• CENTRE •

la ROTONDE

Salle d'exposition de plus de 600 m²
sur deux étages

- SALLES DE BAINS • CUISINES
- CARRELAGES • SANITAIRE
- PORTES D'INTÉRIEUR • PARQUETS



Rue de Steinbach - Sarreguemines • Tél 03 87 85 56 21 - www.giglio.fr

